

Verbatim chronique Michèle Vianès du 1.11.2025 sur Sud Radio : Betty Lachgar

Je vous avais parlé il y a quelques semaines de Betty Lachgar, militante féministe marocaine, condamnée à 30 mois de prison pour une photo publiée sur les réseaux sociaux.

Une photo prise il y a trois ans, au Royaume-Uni. Elle y portait un t-shirt avec un slogan féministe des années 70 : « Dieu est lesbienne » et la phrase : « L'islam, comme toutes les idéologies religieuses, est fasciste, phallocrate et misogyne. »

Pour cette photo, prise à l'étranger, en soutien aux femmes Iraniennes, Betty a été jugée comme une criminelle.

Son procès en appel s'est déroulé dans des conditions indignes. Elle a dû rester debout, immobile, pendant plus de six heures. Alors que les juges ont vu qu'elle était affaiblie physiquement : en rémission d'un cancer, elle portait une attelle au bras gauche.

Malgré cela, la condamnation a été confirmée.

Ses avocates avaient demandé une peine alternative, rappelant qu'elle n'avait commis aucun acte violent, aucun crime. Mais non. Rien n'a été accordé. Même pas la prise en compte de son état de santé, qui risque de s'aggraver en détention.

D'autant plus qu'elle est incarcérée dans des conditions effroyables : pas de matelas, seulement deux couvertures.

Elle est à l'isolement, y compris lors des promenades. Il ne faudrait surtout pas qu'elle puisse parler aux autres détenues.

Et pourtant, le Maroc, qui l'emprisonne pour une photo, vient de signer à Paris, aux côtés de 30 pays, une déclaration pour une diplomatie féministe.

La déclaration affirme que « les droits des femmes ne sont pas négociables » et les Etats signataires s'engagent à les défendre « dans une période où les droits humains sont remis en question ».

Comment ne pas voir le paradoxe ? Une photo sur les réseaux sociaux ne relèverait-elle pas, justement, du droit à la liberté d'expression, au cœur des droits humains ?

Aussi nous pouvons nous interroger. Au-delà du cas personnel de Betty, ne serait-ce pas une manière de dire aux Marocaines et aux Marocains, même ceux qui vivent à l'étranger, qu'ils restent sous la coupe de la charia et du contrôle religieux ?

Et comment ne pas penser à Boualem Sansal, l'écrivain franco-algérien emprisonné en Algérie pour des propos tenus... en France ?

Dans ces deux cas, on retrouve la même logique : celle d'un pouvoir qui punit la pensée libre, même au-delà de ses frontières.

Et on peut s'interroger également sur la France.

Pourquoi garde-t-elle le silence, alors qu'il s'agit de défendre la liberté d'expression, la santé, la dignité humaine ?

Betty Lachgar est en prison, seule, malade, pour une photo.

Alors aujourd'hui, dans cette chronique, je veux simplement redire : Soutenons Betty Lachgar.

Faisons connaître son nom, partageons son histoire, écrivons-lui.

Parce qu'en la soutenant, c'est la liberté de toutes les femmes, et la liberté de penser, que nous défendons.

Cordialement
Michèle Vianès